



Conditions générales de vente Champagne Remy Bertin

Dernière mise à jour le 29 avril 2022

Généralités

Toute commande implique une acceptation de nos conditions générales de vente ci-dessous exprimées.

Identifiant ADEME

Ressortissant du Comité Champagne (SIRET 78038582900012)
Titulaire de l'identifiant unique FR246124_01QEKR

Prix

Les marchandises sont toujours facturées sur la base du tarif en vigueur au jour de la réception du bon de commande. Ces prix s'entendent départ cave. Les frais de transport sont à la charge du client.

Livraison

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, il est nécessaire de procéder à une vérification complète du contenu des colis avant d'en prendre livraison. En cas de dommages, le client doit mentionner avec précision ses réserves sur le bon de livraison et en informer la SAS BULLES DE TERROIRS dans un délai de 3 jours ouvrables, par lettre recommandée.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif, la SAS BULLES DE TERROIRS ne sera en aucun cas tenue d'indemniser l'acheteur d'un retard de livraison dû notamment au transport, à un conflit de travail, ou à toute autre cause échappant au contrôle de la SAS BULLES DE TERROIRS.

La SAS BULLES DE TERROIRS ne saurait être tenue pour responsable d'un retard de livraison.

Paiement

Toutes nos factures sont payables à la commande ou en contre-remboursement avec frais en sus, sauf dispositions contractuelles particulières et écrites. (nota : délai de paiement autorisé : 30 jours suivant la date de réception de la facture).

Tout retard de paiement à l'échéance indiquée sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur selon l'article D.441-5 (article L.441-6 du code de commerce).

S'y ajoute une indemnité légale pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément à l'article L.441-6 du code de commerce (article D.441-5 du code de commerce) applicable à tout débiteur professionnel.

Solidarité

Si la facture à la demande du donneur d'ordre est établie au nom d'un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celle-ci et l'exécution des autres engagements résultant des conditions générales et particulières de vente.

Propriété

Toutes les marchandises vendues restent la propriété de la SAS BULLES DE TERROIRS jusqu'à l'accomplissement de toutes les obligations de l'acheteur et spécialement jusqu'au règlement total du prix en principal et en accessoires.

Droit de rétractation

Si le client est un professionnel : aucun droit de rétractation ne lui est accordé.
Si le client est un consommateur particulier : en cas de vente conclue à distance ou hors établissement, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter du jour de la réception des vins pour se rétracter. Les frais directs de renvoi de la marchandise sont à la charge du client.
Si la vente a été conclue sur une foire ou un salon : le client ne dispose d'aucun droit de rétractation.

Attribution de juridiction

En cas de litige, seul le Tribunal de Reims est compétent, quel que soit le mode d'expédition et de paiement et la Loi française seule applicable.

